**Revisiter le concept de dispositif : du dispositif au macro dispositif**

**Cédric Aït-Ali et Isabelle Fabre**

Le concept de dispositif est de plus en plus convoqué dans le domaine éducatif. Depuis quelques années, il est omniprésent dans les textes officiels, les projets d’établissements ou les documents académiques. Ce concept est également développé par les Sciences de l’information et de la communication (Couzinet, 2009 ; Gardiès & Rinaudo, 2015).

De nombreux auteurs ont défini ce concept (Foucault, 1977 ; Belin, 2001 ; Agamben, 2007 ; Ransøe, 2008 ; Albero, 2010 ; Audran, 2010 ; Barrère, 2013) et la littérature scientifique permet d’envisager les dispositifs de formation ou d’apprentissage selon deux axes. D’une part, celui d’un cadre, d’un agencement, d’une articulation d’éléments hétérogènes (Foucault, 1977). Il s’agit ici de la dimension stratégique et concerne plus spécifiquement le concepteur. D’autre part, celui du jeu dans le dispositif, celui de la marge de manœuvre (Lévi-Strauss, 1962 ; Belin, 2001), d’espace de liberté nécessaire (Weisser, 2010) qui permet aux destinataires de s’approprier et d’habiter le dispositif. Il est ainsi possible de voir le dispositif à la fois comme un espace de pouvoir et comme un espace de potentialité. Un espace de pouvoir au sens de Foucault qui s’écarte de la vision négative d’un pouvoir qui écrase pour adopter une vision positive d’un pouvoir qui produit des choses. Il le considère comme « un réseau productif qui passe à travers tout le corps social » (Foucault, 1961). Un espace potentiel, au sens de Belin, en permettant aux destinataires, en fonction de leur bagage, de s’approprier le cadre, « un lieu dans lequel prend place l’expérience » (Belin, 2001) comme nous avons pu le mettre en évidence en ce qui concerne divers espaces documentaires liés à la formation (Fabre, 2009, 2012).

Or si le dispositif est ce qui organise la situation de formation ou d’apprentissage, il n’est jamais isolé. De nombreux exemples récents – la mise en place du Projet éducatif territorial à l’échelle d’une commune (Aït-Ali, 2016) ou la mise en place des dispositifs hors classe à l’échelle des établissements (Aït-Ali, 2015) par exemple – font apparaître une somme de dispositifs qui, agencés d’une certaine façon, s’alimentent d’une stratégie globale. Ne peut-on dire qu’il s’agit de dispositifs instituants tels que nous les retrouvons dans les propos de Foucault et de Castoriadis ?

En effet, Foucault (1977), dans la définition qu’il donne du dispositif et lorsqu’il évoque le « non-dit » désigne tout « comportement plus ou moins contraint, appris. Tout ce qui dans une société fonctionne comme système de contrainte, sans être énoncé, bref, tout le social non discursif, c’est l’institution. » Nous pouvons entendre par institution, « ce qui tient une société ensemble […], le complexe total de ses institutions particulières, ce que j’appelle “l’institution de la société comme un tout” — le mot institution étant pris ici dans le sens le plus large et le plus radical : normes, valeurs, langage, outils, procédures et méthodes de faire face aux choses et de faire les choses et, bien entendu, l’individu lui-même, aussi bien en général que dans le type et la forme particuliers que lui donne la société considérée » (Castoriadis, 1986). Peut-on dans cette visée, envisager la présence de dispositifs surplombants que nous proposons, au moins provisoirement, de nommer macro-dispositif ?

La complexité permet-elle de penser la notion de dispositif ? Comment s’articulent et s’agencent les différents types de dispositifs ? Dans cette perspective, existe-t-il dans les situations d’apprentissages ou de formations un dispositif surplombant, englobant, posant les normes et les orientations ? Entre autonomie et dépendance, comment se construit la structure dispositive ?

Le symposium invite donc les contributeurs à adopter une démarche réflexive sur leurs travaux de recherches pour présenter les dispositifs qu’ils ont étudiés en insistant sur la dimension stratégique et sur l’espace de potentialité accordé aux destinataires pour ensuite s’interroger collectivement sur le concept de macro-dispositif et « proposer » l’esquisse d’une définition.

**Ancrage dans le congrès de l’AREF :**

Au travers de ce symposium, nous souhaitons participer aux questionnements transversaux posés par le comité d’organisation de l’AREF en retenant la démarche de « proposition.» Nous pensons qu’il peut y avoir une démarche réflexive plus propositionnelle  et qu’il est possible de chercher réponses aux questions suivantes : « Comment articuler lignes traditionnelles de recherche et émergence de nouveaux enjeux et défis ? Comment contribuer à une interprétation d'un phénomène complexe sur  la base de recherches parcellisées menées à partir d'angles disciplinaires différents ? »

Chaque participant devra répondre à ces questions en les mettant en perspectives avec sa contribution et un temps collectif visera à structurer et formaliser cette réflexion.

**Mot clé** : dispositif – stratégie – potentialité – éducation – formation

Organisation possible : En partant des textes martyrs, chaque contributeur aura à expertiser le texte d’un autre participant. Chaque contribution sera dans un premier temps présentée par son auteur et discutée par le lecteur. Suite aux différentes communications et aux différentes réactions, un temps d’échange sera consacré à la réflexion sur le thème du macro-dispositif et visera à répondre aux questions relatives à la thématique.

Grands témoins : Jean François Marcel & Jacques Audran

Édition dans un ouvrage collectif

**Bibliographie indicative :**

Agamben, G. (2007). Qu’est-ce qu’un dispositif ? Paris : Rivages

Aït-Ali, C (2015) Les dispositifs hors classe, pour un accompagnement des élèves en difficulté. *La nouvelle revue de l’adaptation et de la scolarisation (n° 70-71)*, p209-221

Aït-Ali, C (2016). Le PEDT, un tiers espace éducatif. In Gurnade, M-M & Aït-Ali, C (Ed) *Jeunesses sans parole, Jeunesse (s) en parole.* Paris : L’Harmattan (à paraître)

Albero, B. (2010). De l’idéel au vécu : le dispositif confronté à ses pratiques, in B. Albero, N. Poteaux, Enjeux et dilemmes de l’autonomie. Une expérience d’autoformation à l’université. Étude de cas. Paris : Les éditions de la Maison des Sciences de l’Homme, coll. praTICs.

Audran, J. (Coor.). (2007). Dispositifs et situations : quelles articulations en éducation ? *Questions vives.* Vol. 4, n° 8, 144 p.

Barrère, A. (2013). Les établissements scolaires à l’heure des « dispositifs ». *Carrefours de l’éducation*2013/2 (n° 36).

Belin, E. (2001). Une sociologie des espaces potentiels : logique dispositive et expérience ordinaire. Bruxelles : De Boeck Université.

Castoriadis. (1975) L’institution imaginaire de la société. Paris : Éditions du Seuil

Couzinet, V. (Dir.) (2009). Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires. Paris : Lavoisier ; Hermès Science publications.

Fabre, I. (2009). Capacité du dispositif documentaire à révéler son rôle d’accompagnement. *Cahiers d’esquisse*, janvier, n° 52-53.

Fabre, I. (2012). Espace et dispositif d’organisation des savoirs : vers une approche sensible. In *2e Journée Scientifique Internationale du Réseau MUSSI Réseaux et processus info-communicationnels : médiations, mémoires, appropriations*. 23-24-25 octobre 2012, Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro, p. 115-130.

Foucault, M. (1977). Le jeu de Michel Foucault. *Dits et écrits*, *3*, 298.

Gardiès C. & Rinaudo J.-L. (Dir.) (2015) Médiation numérique des savoirs. *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], 12 | 2015. URL : <http://dms.revues.org/1174>

Jacquinot-Delaunay G. & Monnoyer L. (1999). Le dispositif entre usage et concept. *Hermès,* 25

Lévi-Strauss. C. (1962). *La Pensée sauvage,* Paris : Plon.

Morin, E. (1999). Les défis de la complexité. *Le défi du XXIe siècle : relier les connaissances*. Journées thématiques conçues et animées par Edgar Morin, Paris, 16-24 mars 1998. Paris : Seuil. p. 451-457.

Ransøe, S. (2008). Qu’est-ce qu’un dispositif ? In *Symposium*, (pp. 44–66).

Weisser, M. (2010). *Dispositif didactique ? Dispositif pédagogique ? Situations d’apprentissage !* (Vol. 4, No. 13, pp. 291-303). Université de Provence-Département des Sciences de l’éducation.